

Adresses de la commune et du directoire du district de Bernay (Orne) qui annoncent des dons patriotiques, envoient l'extrait des délibérations et témoignent du dévouement des citoyens à la patrie, lors de la séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la commune et du directoire du district de Bernay (Orne) qui annoncent des dons patriotiques, envoient l'extrait des délibérations et témoignent du dévouement des citoyens à la patrie, lors de la séance du 29 pluviôse an II (17 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 147-148;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31915_t1_0147_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

fait don de deux couronnes en argent, et que les armemens sont dans la plus grande activité. Il envoie une décoration militaire trouvée parmi les effets d'O'Kelly, chef de brigade tué par les brigands.

Mention honorable des dons, et insertion au bulletin (1).

[Port-Malo, 23 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Une fête bien intéressante malgré son retard, vient d'avoir lieu ici. C'est l'inauguration des bustes de Marat et Le Peletier. Quoiqu'elle fut spécialement l'ouvrage de la Société patriotique, tous les citoyens y ont participé, en même temps qu'à la célébration de la décade et après cette inauguration dont la pompe s'est faite dans le Temple du culte universel, chacun des habitants s'est retiré avec le désir de mériter, comme nos deux saints, une place dans le Panthéon, paradis de la République.

Si cette fête eût coûté quelque chose à la nation, elle en serait bien dédommée par l'argenterie des églises qui se recueille de toutes parts; elle s'élève déjà à plus de 300 marcs.

L'argent monnayé à effigie royale et les meubles en argent apportés pour échange chez le receveur du district composent une quantité de 1 200 marcs.

Les brigands qui ont été jugés ici avaient pour plus de cent milles livres d'effets précieux et de lettres de change.

La Société populaire a ouvert une souscription pour le soulagement des pauvres, et en deux jours plus de 30.000 l. ont été déposées.

Deux couronnes en argent ont été données à la République par les ci-devant communautés des tailleurs de Port-Malo.

Les armemens sont ici dans la plus grande activité, et l'opinion publique est que la Couronne de Georges passera bientôt comme celle des saints au creuset de la République. S. et F. »

LE CARPENTIER.

P.S. L'adjudant-général Scherb m'a prié de transmettre à la Convention nationale, une ancienne décoration militaire trouvée parmi les effets délaissés par le chef de brigade O'Kelly, qui fut tué par les brigands de la Vendée à l'affaire de Dol.

(Applaudissements.)

28

La commune de Bernay annonce l'offrande de 406 chemises, la plantation d'un arbre de la liberté, la conversion de l'église Sainte-Croix en un temple de bienfaisance, où l'on dépose les bleds mis en réquisition pour les départemens voisins, et un nouvel envoi de 79 marcs 7 onces 7 gros d'argenterie, 2 562 marcs de cuivre et 216 liv. de fer, outre 8 cloches prêtes à partir.

Le directoire du district du même lieu an-

nonce que le meilleur esprit y règne, que les lois y sont respectées, que la première réquisition part gaiement, et que les biens d'émigrés s'y vendent le quintuple de leur estimation.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La comm. de Bernay, à la Conv. Bernay, 11 pluv. II] (2)

« Représentants du peuple,

La commune offre à la Convention 406 chemises pour les défenseurs de la patrie, des sans-culottes prêts à mourir pour la liberté, n'ont pu balancer à partager leurs chemises, dès qu'on leur a lu que leurs frères en manquent, chacun a apporté ses neuves.

Hier nous avons planté un arbre vivace à la liberté avec nos frères d'un détachement du bataillon de Gonesse, il reprendra en germinal prochain, il durera 300 ans, puis nos neveux les remplaceront car c'est pour l'éternité que les Français sont libres.

Nous avions des saints de bois et qui n'étoient propres à rien, ils furent gaiement brûlés, une de nos deux dernières églises est devenue dépôt de blé pour le département de l'Orne; quand on n'a plus de maison, on n'a pas besoin de meubles, les pupitres et chandeliers de cuivre vont s'emballer pour leur vraie destination, d'autres ustensiles, en argent, ciboires, patènes, soleils, les suivront; l'autre église sert encore à mystifier une partie de notre commune, bientôt nous l'emploierons à bon usage; car si dans les temps de crédulité nous avions trop de deux, aujourd'hui que nous sommes éclairés nous n'en avons besoin d'aucune.

Bernay ne veut garder que l'idée et le sentiment d'un dieu parce que son temple sera nos cœurs, ses prêtres nous, nos femmes et nos enfants. »

LE CORDIER (maire), BUSCHEY, BAYVEL, DESBORDEAUX, J.B. HUBERT, CAUCHOIS, BAUTIER fils, DULAURENS (agent nat.), P. MALHERBE, NIMES.

[Extrait des délibérations de la comm., 4 pluv. II]

...En la séance du soir en conseil général assemblé où étoient les citoyens Le Cordier (maire, Bayvel, Mesuel (off. mun.), Dulaurens (agent nat.), Buschey, Leveille, Cauchois, Malherbe, Hubert, Le Bertre père, Pitache (notables), Fonnage (secrét.).

Un membre a dit : le fanatisme cède à la Raison les postes qu'il ne peut plus tenir.

La ci-devant église de Ste Croix est abandonnée. Elle sert aujourd'hui à la bienfaisance, là est le dépôt des grains en réquisition pour nos frères des départemens voisins; la raison et la loi d'accord avec nos cœurs ont indiqué ce sacrifice, les républicains de Bernay l'ont offert, cet ancien édifice doit donc changer de nom.

Le Conseil général applaudissant à cette mesure utile et sur les conclusions de l'agent national arrête ce qui suit :

Art. I. L'édifice connu dans cette commune sous la dénomination de l'église de Ste Croix

(1) P.V., XXXI, 331. Bⁱⁿ, 29 pluv.; J. Sablier, n° 1147; J. Perlet, n° 375; Mon., XIX, 502; J. Fr., n° 512; J. univ., n° 1548. Résumé dans AULARD, Recueil des Actes..., XI, 79.

(2) C 290, pl. 913, p. 20.

(1) P.V., XXXI, 332. Bⁱⁿ, 29 pluv. II; J. Sablier, n° 1147.

(2) C 291, pl. 927, p. 30 à 34.

changera de nom, il s'appellera le temple de la Raison et de la Bienfaisance.

II. Une inscription en gros caractère sera mise sur le portique portant ces mots : Temple de la Raison et de la Bienfaisance.

III. L'unique cloche restée sur le beffroi ne sonnera plus que par ordre de la municipalité par des besoins publiés.

LE CORDIER (*maire*), FONNAGE (*secrét.*).

[*Le distr. au présid. de la Conv.; Bernay, 11 pluv. II*]

« Citoyen,

Nous venons de recevoir les effets qui ont été déposés en vos mains par nos concitoyens pour l'usage de nos braves frères d'armes consistant en 404 chemises, 6 paires de bas et 9 paires de guêtres. Nous vous remercions des soins que vous prenez pour servir la chose publique. Nous sommes persuadés que vos exhortations et vos bons exemples ont puissamment contribué à grossir le nombre de ces dons.

Notre Révolution se consolide malgré les malveillants. Continuons d'être unis, fermes à notre poste, et nous verrons sous peu se terminer nos peines et commencer notre parfait bonheur. »

P.G. BOIVIN (*vice-présid.*), LE PRÉVOST, DUROUVRAY, DUVAL, LEFÈVRE.

[*Le distr. à la Conv. Bernay, 18 pluv. II*]

« Citoyens représentants,

Encore une fois, nous avons le plaisir de vous dire que le Conseil général de Bernay marche au pas de la Révolution.

En exécution de la loi du 10 septembre 1792, il fit un premier envoi de 233 marcs d'argenterie et une once; en cuivre 824 marcs 6 onces.

Aujourd'hui nous vous annonçons qu'il vient de nous faire un second envoi consistant en 79 marcs 7 onces 7 gros d'argenterie et 2562 marcs de cuivre, 16 livres de métal et 216 livres de fer.

Nous envoyons à la Trésorerie nationale les 79 marcs 7 onces 7 gros d'argenterie provenant des églises de Ste Croix convertie en un temple de la bienfaisance et de celle de la Couture qui nous est demandée pour y transférer le dépôt des remontes générales de la République établi au Bec.

Les cuivres, le métal et le fer iront à la fonderie de Maromme-lès-Rouen.

La même commune a fait don à la République de 400 chemises pour les volontaires de la première réquisition; pour éviter les frais de transport, nous les avons distribuées à nos bataillons.

Nous avons aussi 8 cloches qui attendent les ordres de leur départ.

Citoyens Représentants, la commune de Bernay et la presque totalité de celles de notre district sont révolutionnaires, les lois y sont respectées, les biens d'émigrés et de fabriques s'y vendent et quintuplent le prix de leurs estimations. La première réquisition part gaiement et jure de ne mettre bas les armes que lorsque la toute puissance de la République sera reconnue irrévocablement par les gouvernements étrangers. S. et F. »

P.G. BOIVIN (*vice-présid.*), LE PRÉVOST, DUVAL, LEFÈVRE, DUROUVRAY.

[*Le cⁿ Mutel, au présid de la Conv.; Bernay, 10 pluv. II*] (1)

« Citoyen président,

Je t'adresse un discours fait par un sans-culotte de Bernay à l'occasion de la plantation d'un arbre vivace de la liberté.

Si tu trouves que l'auteur se soit exprimé en vrai Républicain présente-le à la Convention nationale et demande lui qu'elle en ordonne l'insertion dans le bulletin, afin qu'on sache que l'esprit civique de notre commune se soutient constamment à la hauteur. Amitié, fraternité. »

J.F. MUTEL.

[*Discours d'un sans-culottes de Bernay*]

Citoyens,

Dans quelles circonstances plus heureuses pouvons-nous nous réunir pour élever un trophée à la liberté? Cette place retentit encore de nos cris d'allégresse, à l'occasion de la prise de cette ville infâme dont le nom est devenu un opprobre. Le léopard d'Albion rugit en mordant ses chaînes; il attend avec impatience que la valeur françoise vienne les briser. Ces fiers insulaires qui se vantoient d'avoir conquis l'empire de la mer sont chaque jour dépouillés de leurs vaisseaux enlevés par nos braves marins. Nos ports ne sont plus assez vastes pour les contenir. Les peuples du nord, las de verser leur sang inutilement pour la cause des tyrans, pressés de tous côtés par nos armées victorieuses, punis d'avoir violé le territoire de la République cèdent enfin leurs villes et leurs trésors à nos intrépides volontaires, qui entretiennent leur feu civique par la douce chaleur des vins délicieux de leurs caveaux.

Ces méprisables fanatiques que l'ignorance et la superstition avoient rassemblés sous les drapeaux de l'ambition, ont disparu; l'enfer les avoit vomis, la terre a englouti ces monstres, foudroyés par l'armée de Mayence, ou livrés à la hache des bourreaux. Pouvoient-ils donc s'attendre tous les ennemis conjurés, qu'ils pouvoient opprimer les braves défenseurs de la Liberté? Qui a connu les charmes de cette aimable fille de la nature, ne peut point être épris par d'autres attrait; il lui sera constamment fidèle C'est elle, Citoyens, qui donne la vie et le mouvement à tous les êtres. C'est elle qui a fait sortir Venise du sein des eaux. C'est elle qui a peuplé les marais des Bataves. C'est elle qui a défriché les Montagnes stériles et glacées de la Suisse et qui les a rendues fécondes. C'est elle enfin qui renverse les trônes et les autels et qui marche d'un pas sûr et ferme sur leurs débris, guidée par le flambeau de la philosophie. Rappelez-vous ces belles oraisons de Démosthènes, de Cicéron, la liberté inspirait ces grands hommes; leurs bouches n'exhaloient le poison doux-cereux de l'adulation; elles tonnoient dans les tribunes, et annonçoient aux peuples la vérité qu'ils présentoient avec énergie sans voile et sans ornement. Comparez ces harangues rapides et brûlantes de nos modernes orateurs, avec ces discours froids et symétriques des flatteurs du siècle passé, le style énergique de Robespierre et de Danton avec les phrases académiques or-

(1) F^{17A} 1009^A, pl. 5, p. 1877.